

COMMUNIQUE de PRESSE

Alerte météorologique
Vigilance Orange (niveau 3 sur 4)
Vagues et submersion marine
A compter de ce lundi 10 février à 14h
et jusqu'à demain mardi 11 février à 6h

La préfecture vous informe que **le département du Morbihan est placé par Météo France, à compter de ce lundi 10 février à 14h et jusqu'à demain, mardi 11 février à 6h, en vigilance orange (niveau 3 sur une échelle de 4) pour risque de vagues et submersion marine.**

Une **vigilance jaune pour vent violent** est également activée pour cette même période.

Dans un **contexte de grandes marées, la conjonction de niveaux marins particulièrement élevés** et de **très fortes vagues** nécessite une attention toute particulière. Le préfet du Morbihan appelle à la vigilance de toutes et tous.

Point météo

Après le passage de la tempête "CIARA", un flux rapide et perturbé d'Ouest se maintient sur la Manche et autour de la Bretagne. Les forts vents associés entretiennent de très fortes vagues en provenance de l'Ouest.

Dans un contexte de forts coefficients de marée (coefficient 103 pour lundi matin, 106 pour lundi soir), les forts déferlements associés à ces très fortes vagues, combinés à une surélévation du niveau de la mer (surcote), risquent d'engendrer des submersions sur les parties exposées ou vulnérables du littoral des départements placés en vigilance "vagues-submersion". L'intensité du phénomène sera plus marquée au moment des pleines mers.

Consignes relatives au risque de submersion marine

- *Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias*
- *Evitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture*
- *Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées*

Habitants du bord de mer

- *Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer*
- *Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés*
- *Prévoyez des vivres et du matériel de secours*
- *Surveillez la montée des eaux et tenez-vous informé auprès des autorités*

Plaisanciers

- *Ne prenez pas la mer*
- *Ne pratiquez pas de sport nautique*
- *Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord. Ne laissez rien à bord qui pourrait provoquer un sur-accident*

Professionnels de la mer

- *Evitez de prendre la mer*
- *Soyez prudent si vous devez sortir*
- *A bord, portez vos équipements de sécurité*

Baigneurs , plongeurs, pêcheurs ou promeneurs

- *Ne vous mettez pas à l'eau , ne vous baignez pas*
- *Ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs*
- *Soyez particulièrement vigilant , ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé*
- *Eloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, front de mer)*

